



2019 OCT 28 P 9:11

REFERENCE: DPO-2019-03715

004344

Le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments aux missions permanentes des États Membres de l'Organisation et a l'honneur d'inviter leurs gouvernements à désigner des experts civils de la justice (juges, procureurs, avocats) pour leur déploiement en qualité de "personnel fourni par des gouvernements" dans la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (*United Nations Support Mission in Somalia, UNSOM*). Les termes de référence sont joints en annexe à la présente note.

La stratégie sur la parité des femmes et des hommes en uniforme du Département des opérations de paix vise à accroître le nombre de femmes parmi les agents en tenue dans les opérations de paix. L'objectif est d'atteindre une représentation de 30 pour cent de femmes d'ici 2022. Conformément à cette stratégie, les États Membres sont appelés à désigner au moins 30 pour cent de femmes parmi leurs nominations. À compétence égale, la priorité sera accordée aux femmes lors de la sélection. Les nominations comprenant uniquement des hommes peuvent ne pas être considérées.

Le Secrétariat prie les États Membres de bien vouloir transmettre leurs nominations par le biais d'une note verbale indiquant le nom des candidat(e)s et le poste auquel ils/elles postulent. En sus de la notice personnelle de l'ONU (« Personal History Profile ») complétée par chaque candidat(e), les États membres devront également certifier que les candidat(e)s répondent aux critères des postes établis dans les termes de référence.

Le Secrétariat tient à souligner qu'il incombe également au gouvernement qui présente les nominations de s'assurer et de certifier dans la note verbale que les candidat(e)s n'ont fait l'objet d'aucune poursuite ou condamnation pénale, y compris pour violation du droit international, des droits de l'homme ou du droit international humanitaire. Dans le cas où des candidat(e)s feraient l'objet d'une enquête ou de poursuites pour infraction pénale sans qu'il y ait eu condamnation, le gouvernement est prié de fournir les renseignements nécessaires concernant les poursuites en cours.

À la suite d'un processus de sélection, les candidat(e)s pourront être appelé(e)s à servir en poste pour une période de douze mois à partir du moment de leur déploiement, avec une possibilité de prolongation. Ce personnel jouira du statut juridique d'"expert en mission" pendant la durée de son service, conformément à l'article VI de la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies de 1946. Les « *Lignes Directrices sur le personnel civil fourni par des gouvernements et affecté aux opérations de maintien de la paix et aux missions politiques spéciales des Nations Unies* », en date du 1^{er} avril 2015, et portant la référence 2015.01, s'appliqueront au personnel judiciaire fourni par des gouvernements. Le Secrétariat rappelle qu'il est de la responsabilité du gouvernement de faire des copies de ces instructions permanentes disponibles au personnel fourni par des gouvernements avant leur déploiement.

Le Secrétariat rappelle que les responsabilités dévolues aux experts en mission dans le



cadre d'opérations de maintien de la paix des Nations Unies revêtent un caractère exclusivement international. Ce personnel doit s'acquitter de ses tâches sous l'autorité du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et selon ses instructions ou celles de personnes agissant en son nom. Dans l'exercice de ses fonctions, ce personnel est tenu de ne solliciter ni d'accepter d'instructions d'aucun gouvernement ni d'aucune autorité extérieure à l'Organisation.

Le Secrétariat rappelle par ailleurs que tout personnel fourni par les gouvernements pourra être rapatrié conformément aux instructions permanentes susmentionnées. En cas de rapatriement pour motif disciplinaire, faute grave dans l'exercice des fonctions, raison personnelle ou à la demande du gouvernement qui contribue ledit personnel, toutes les dépenses afférentes à son rapatriement seront à la charge de l'État Membre concerné.

Le Service des questions judiciaires et pénitentiaires du Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité du Département des opérations de paix coordonne toutes les questions relatives à la sélection, au recrutement, au déploiement, à la relève, au transfert et au rapatriement de ce personnel. Le Secrétariat demande aux missions permanentes des États Membres de transmettre leurs nominations par voie électronique à Mme Astrid Leao (astrid.leao@un.org), mettant en copie Mme Annika Kovar (kovar@un.org) et jcs-secondment@un.org au plus tard le 22 novembre 2019. Le Secrétariat acceptera également les candidatures de manière continue au-delà de cette date.

Le Secrétariat saisit cette occasion pour renouveler aux missions permanentes des États auprès de l'Organisation les assurances de sa très haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'AB' or similar initials, written in a cursive style.



October 2019

Titre: Expert Justice (Juge/Procureur/Avocat/e) - Ref: 17J-SO-01, 2 postes
Niveau: Expert en Mission (personnel civil fourni par le Gouvernement)
Lieu affectation: United Nations Support Mission in Somalia (UNSOM)
Fait rapport à: Chief de la section conjointe justice et affaires pénitentiaires
Date d'entrée en Fonction: Dès que possible
Durée: 12 mois avec prolongation possible

Contexte:

La résolution 2158 (2014) paragraphe 1.b du Conseil de Sécurité donne mandat à l'UNSOM pour soutenir le Gouvernement Fédéral de la Somalie en fournissant des conseils de politique stratégique en matière de consolidation de la paix et de renforcement de l'Etat, conseils relatifs à l'état de droit, la justice et, les affaires pénitentiaires inclus, et en aidant le Gouvernement Fédéral de Somalie à renforcer ses institutions judiciaires et assurer l'obligation de reddition des comptes particulièrement en ce qui concerne les crimes contre les femmes et les enfants.

La résolution 2461 (2019) du Conseil de Sécurité prolonge le mandat de l'UNSOM jusqu'au 31 mars 2020. La section conjointe justice et affaires pénitentiaires (JJCS) du Département Etat de Droit et Institutions de Sécurité (ROLSIG) de l'UNSOM fournit des conseils stratégiques et politiques à la contrepartie nationale en matière de réforme de la justice et du système pénitentiaire, notamment au travers de la mise en œuvre du Programme conjoint Etat de Droit. La JJCS fournit une assistance en matière de développement d'un modèle de justice et pénitentiaire, de renforcement des institutions au niveau fédéral et des Etats membres, et de prestations de services de justice aux communautés locales particulièrement aux groupes vulnérables.

Responsabilités:

L'expert justice sera basé dans l'un des bureaux régionaux, Hargeisa, Garowe, Beletweyne, Kismayo ou Baidoa. Au sein de la section conjointe justice et affaires pénitentiaires du département Etat de droit et institution de sécurité, l'expert fera rapport au chef de JJCS ou son/sa délégué. L'expert pourra partager un bureau avec ses homologues nationaux du secteur de la justice. Conformément à la délégation d'autorité, il :

1. Assiste la contrepartie nationale à identifier et évaluer le système judiciaire ainsi que les mécanismes de règlement alternatifs des conflits. Assiste la contrepartie nationale à effectuer l'évaluation and le monitoring du système judiciaire ainsi que le système de justice traditionnelle.
2. Fournit des avis d'expert et une assistance technique à la contrepartie nationale en matière de développement et mise en œuvre des stratégies de renforcement des institutions judiciaires nationales ;
3. Assiste la contrepartie nationale à la mise en œuvre de l'architecture fédérale du system judiciaire ;
4. Assiste la contrepartie nationale à l'expansion des services de justice particulièrement aux groupes vulnérables, notamment par le développement et la mise en œuvre d'audiences foraines et de cliniques d'aide légale;
5. Fournit une assistance technique et une expertise aux autorités nationale pendant toutes les phases de poursuite des affaires, (interview des victimes et témoins, développement du dossier, collecte et sauvegarde des preuves, préparation au procès et phase d'audience);
6. Assiste au développement et mise en œuvre des procédures standards d'operations, directives de poursuites, formulaires et autres documents pour les procureurs en conformité avec les standards internationaux et les bonnes pratiques ;
7. Sur la base des évaluations des capacités et besoins, développe des stratégies de renforcement de capacités et des programmes de formation pour les juges, procureurs et enquêteurs, coordonne et

- assiste les instituts nationaux de formation dans la mise en œuvre des formations, l'organisation d'ateliers, séminaires et autres activités ;
8. Contribue à l'évaluation du fonctionnement de la chaîne pénale afin d'identifier les causes et solutions des détentions prolongées ou arbitraires ainsi que les facteurs expliquant les délais dans le prolongement des titres de détentions
 9. Facilite la coordination au jour le jour des activités clés avec les autres composants de la mission (Police, Affaires pénitentiaires, Droits de l'Homme, Protection des enfants, genre, SSR et DDR), avec les autres entités des Nations Unies et avec les partenaires externes et les autorités nationales.
 10. Contribue à la mise en œuvre du Programme Conjoint des Nations Unies sur l'état de droit au travers du « Global Focal Point arrangement »;
 11. Fournit une assistance technique et opérationnelle à l'organisation des ateliers, séminaires, programmes de sensibilisations et autres activités ;
 12. Exécute toute autre tâche connexe à la demande du Chief de JJCS ou sa/son délégué

Compétences:

- **Professionalisme** – Très bonne connaissance des stratégies d'enquêtes et de poursuites, standards et procédures, très bonne connaissances des questions relatives au système légal et judiciaire, particulièrement en matière de droit pénal, droits de la personne ; aptitude à poursuivre et enquêter sur les affaires complexes, bonne connaissance des théories, concepts et approches en matière d'enquête, poursuites et jugements des affaires criminelles ; capacité à rester calme même dans les situations stressantes ; capacité à prendre des responsabilités pour intégrer la perspective genre et assurer l'égalité de participation des femmes et des hommes dans chaque domaine.
- **Communication** – Aptitude reconnue à communiquer (à l'oral et à l'écrit), notamment capacité à préparer des rapports et des présentations, transmettre des informations de manière concise, articuler de manière claire différentes options et orientations politiques, faire et défendre des recommandations, capacité à écouter les autres, poser les questions nécessaires pour obtenir des éclaircissements et faciliter le dialogue ; capacité à adapter le ton, le style et la présentation au public auquel on s'adresse, partager l'information avec tous ceux qu'elle intéresse et tenir chacun au courant.
- **Esprit d'Equipe** – Aptitude pour les relations interpersonnelles, à écouter et travailler dans un environnement multiculturel et multi-ethnique en démontrant une sensibilité et un respect pour la diversité ; Collaborer avec ses collègues afin d'atteindre les objectifs de l'Organisation. Solliciter les apports, apprécier à leur juste valeur les idées et la compétence de chacun et être prêt à apprendre de lui. Faire passer l'intérêt de l'équipe avant son avantage personnel. Accepter les décisions finales du groupe et s'y plier, même si elles ne cadrent pas parfaitement avec sa position propre. Partager les réussites de l'équipe et assumer sa part de responsabilité dans ses échecs.

Qualifications:

Formation: Diplôme universitaire en droit est requis. Licence pour pratiquer le droit dans un pays de droit civil, islamique ou common law.

Expérience professionnelle: Un minimum de 5 ans d'expérience comme juge, procureur, avocat/e, conseiller juridique ou consultant dans un système juridique national. Pour être nommés, les candidats doivent être employés par leur gouvernement au moment de la candidature. Un minimum d'un an d'expérience en matière d'assistance technique aux institutions judiciaires dans un pays en transition, en développement ou post conflit, en dehors du pays de nationalité du candidat est désirable. Expérience dans la gestion de programmes de justice, monitoring, évaluation inclus, est désirable. Expérience en matière de renforcement de l'état de droit et/ou promotion des droits de l'homme en Afrique sub-saharienne ou dans un pays de droit islamique est désirable. Expérience dans le domaine de la justice traditionnelle et informelle est un avantage. Expérience

Connaissance linguistique:

dé travail dans un environnement politiquement complexe et à haut risque est hautement désirable.

L'anglais et le français sont les langues de travail du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies. Pour les postes faisant l'objet du présent avis, la maîtrise de l'anglais est requise.

Autres

Permis de conduire et capacité à conduire un véhicule 4x4 est requis. Le personnel devra passer un test de conduit des Nations Unies avant son déploiement et pourra être rapatrié s'il échoue. Maitrise de l'informatique obligatoire.

The "Guidelines on Non-Uniformed Civilian Government-Provided Personnel on Assignment with United Nations Peacekeeping and Special Political Missions", dated 1 April 2015, reference 2015.01, are applicable to government-provided justice personnel.

In accordance with the Policy on Human Rights Screening of UN Personnel, all individuals who seek to serve with the United Nations are requested to make "self-attestation" that s/he has not committed any serious criminal offences and has not been involved in violations of international human rights or international humanitarian law. The exact wording of the self-attestation is outlined in para. 5.2 of the above mentioned Policy. The final decision on the selection of an individual to serve with the United Nations will also be subject to human rights screening.